



FICHE TECHNIQUE 3300-950

AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM

Promoteur d'adhésion

DESCRIPTION

L'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM est un produit à base d'eau spécialement formulé pour être utilisé comme additif ou apprêt avec les Couleurs de la série Natural des TEINTURES À BASE D'EAU SPECTRUM de W. R. MEADOWS. Ajouter l'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM aux Couleurs de la série Natural des TEINTURES À BASE D'EAU SPECTRUM procure une adhésion maximale au béton et augmentera la durabilité de la teinte. L'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM est ininflammable, non toxique, écologique et conforme aux COV.

UTILISATIONS

L'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM est spécialement formulé pour être utilisé comme additif ou apprêt avec une TEINTURE À BASE D'EAU SPECTRUM.

EMBALLAGE

Contenants de 3,79 L (1 gal. U.S.)
Seaux de 18,9 L (5 gal. U.S.)

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- Crédit MR 5.1 : Matériaux régionaux : Extrait, procédé et fabriqué régionalement à 10%
- Crédit MR 5.2 : Matériaux régionaux : Extrait, procédé et fabriqué régionalement à 20%
- Crédit EQ 4.2 : Matériaux à faible émission : Peintures et revêtements

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Améliore l'adhérence et la durabilité des TEINTURES À BASE D'EAU SPECTRUM
- Écologique
- Ininflammable, non combustible
- Faible odeur
- Se nettoie facilement à l'eau
- Conforme aux COV

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Liquide transparent
Solides en poids, %	10 ±2
Poids par 3,79 L (1 gal. US)	4,5 kg (8,9 lb)
COV, g/L	0
Point éclair, °C	> 100

RENDEMENT*

Approximativement 6,1 m²/L (250 pi²/gal.) lorsqu'employé comme apprêt et approximativement 12,3 m²/L (500 pi²/gal.) lorsqu'employé comme additif avec les TEINTURES À BASE D'EAU SPECTRUM. Le rapport de dilution recommandé pour les couleurs de base appliquées au béton est de 1 partie de concentré de couleur pour 2 parties d'Améliorateur de surface et 2 parties d'eau déionisée ou traitée par osmose inversée.

*Le taux de recouvrement variera avec le rapport de dilution (de la teinte), le profil, la porosité, la technique d'application, l'état du substrat, etc.

CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION SUR LES COV

L'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM rencontre tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- L'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM devrait être utilisé avec les TEINTURES À BASE D'EAU SPECTRUM.
- Ne pas employer comme apprêt si la surface contient un scellant, une peinture, un agent de mûrissement du béton, un adhésif, etc. ou a été préalablement traitée avec un produit pénétrant tel qu'un silicate, un silane, un siloxane, etc.
- Ne pas utiliser l'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM avec les TEINTURES À BASE D'EAU SPECTRUM sur les revêtements cimentaires, les enduits de finition en micro-revêtements, etc.

Page suivante ...

W. R. MEADOWS DU CANADA

70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1
TÉL: (905) 878-4122 FAX: (905) 878-4125

Bureau des ventes de Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON
St Albert, AB
www.wrmeadows.com

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant scellé en usine non ouvert.
Entreposer dans un endroit sec loin des sources d'humidité entre 4 et 32°C.

PRÉPARATION DE LA SURFACE ET APPLICATION

Pour des instructions détaillées sur la préparation de la surface et l'application, veuillez vous référer à la publication de W. R. MEADOWS, Guide INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES POUR L'APPLICATION DES TEINTURES À BASE D'EAU SPECTRUM.

Apprêt : Lorsqu'employé comme apprêt avec une TEINTURE À BASE D'EAU SPECTRUM, appliquer l'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM directement sur la surface avec un rouleau à un taux de recouvrement approximatif de 6,1 m²/L (250 pi²/gal.). Laisser l'AMÉLIORATEUR DE SURFACE SPECTRUM devenir sec au toucher avant d'appliquer la TEINTURE À BASE D'EAU SPECTRUM.

Additif : Se référer à la publication de W. R. MEADOWS, Guide INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES POUR L'APPLICATION DES TEINTURES À BASE D'EAU SPECTRUM. L'améliorateur de surface peut être utilisé pour remplacer 2 parties d'eau distillée déionisée pour l'application de la première couche sur une surface de béton non scellée.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver à grande eau. Se référer à la fiche signalétique pour des informations complètes sur la santé et la sécurité.

POUR S'ASSURER QUE LA PLUS RÉCENTE FICHE TECHNIQUE EST UTILISÉE, VISITEZ NOTRE SITE WEB:

www.wrmeadows.com

2009-06-23

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.